



Une planète, un territoire, un Plan Climat !

1/ QUELQUES RAPPELS...

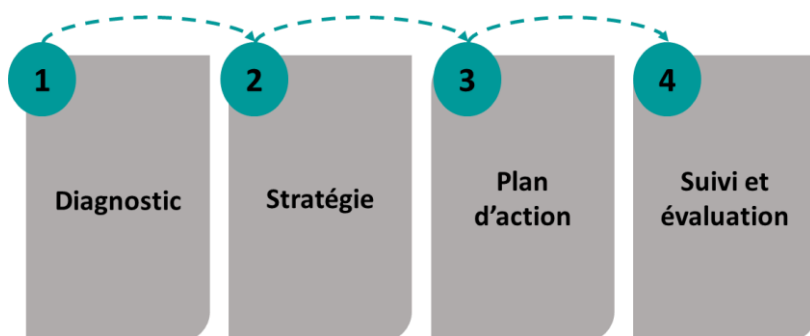
Les dérèglements climatiques, on en parle depuis plus d'un siècle maintenant. Nos modes de production et de consommation ont engagé un dérèglement aux conséquences parfois difficiles à appréhender.

Lorsqu'on parle de Climat, il ne s'agit pas de la météo. La différence est temporelle, spatiale. La météo fait référence aux conditions quotidiennes de l'atmosphère. Le climat décrit ce qui est observable sur plusieurs années, comme la baisse significative des précipitations depuis plusieurs années, mettant en difficulté l'agriculture sur les territoires.

Face à ce constat de dérèglement climatique, mais également face à l'augmentation des consommations et de la facture énergétique des territoires, face à l'érosion des sols, à l'augmentation des risques liés aux pollutions... Une politique publique permet de formuler des réponses, il s'agit du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. A la fois **stratégique et opérationnel**, ce projet propose une feuille de route pour six ans et s'articule autour de plusieurs axes :

- ↳ La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ↳ L'adaptation aux dérèglements climatiques
- ↳ L'amélioration de la qualité de l'air
- ↳ La réduction des consommations d'énergie
- ↳ Le développement des énergies renouvelables

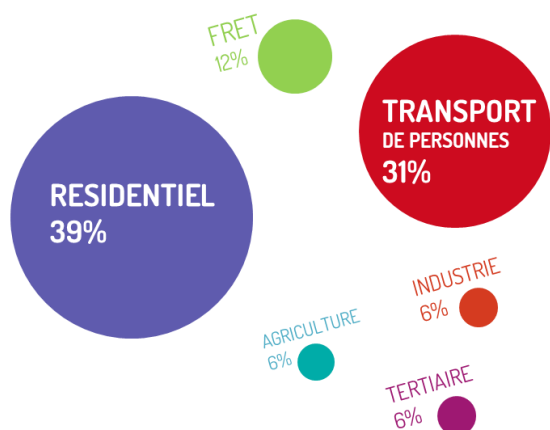
Pour construire le Plan Climat, 4 étapes :



Actuellement, la CCRA termine sa phase « Stratégie ». Une fois celle-ci validée par le comité de pilotage et les élu·e·s, elle pourra entamer la construction du plan d'action opérationnel.

2/ LE DIAGNOSTIC, SUR LE TERRITOIRE

A. PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ENERGIE

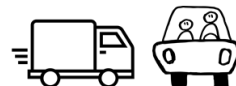


678 GWh EF/an

- ✓ INDUSTRIE
- ✓ TRANSPORT DE MARCHANDISE (FRET)
- ✓ TRANSPORT DE PERSONNE
- ✓ TERTIAIRE
- ✓ RESIDENTIEL
- ✓ AGRICULTURE

Deux secteurs d'activités très consommateurs énergie :

- Les secteurs **Résidentiel** et la **Mobilité** : 70%



Un coût énergétique pour les territoires :

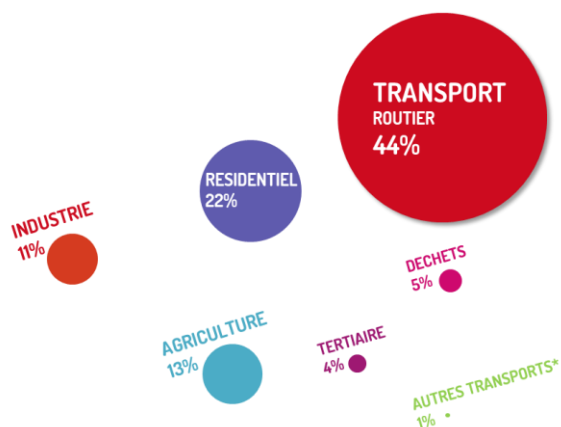
62 Millions € pour la CCRA
Soit 2289 €/habitant

La production d'énergie sur le territoire :

- 8 500 MWh/an issus de la méthanisation
- 49 000 MWh/ an issus de l'énergie bois
- 94 MWh/an issus du solaire

Soit 7,2% de consommations locales

B. LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)



6,8 T eq CO₂/habitant /an

- ✓ TRANSPORT ROUTIER
- ✓ TERTIAIRE
- ✓ AUTRES TRANSPORTS
- ✓ RESIDENTIEL
- ✓ AGRICULTURE
- ✓ INDUSTRIE
- ✓ DECHETS

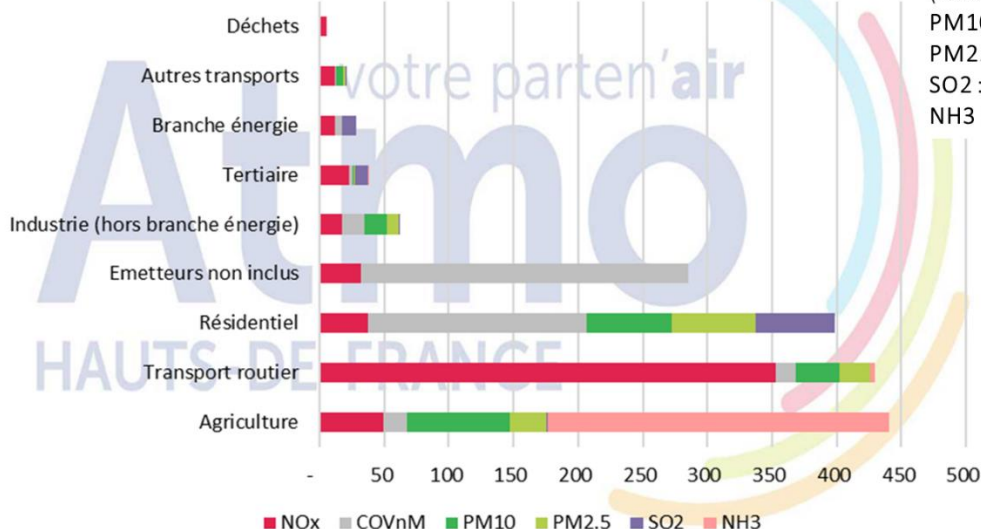
[à l'échelle de la région : 11 T eq CO₂/Hab]

Et le stockage carbone ? → 5408 T eq CO₂ / an

N.B. : le stockage carbone est la quantité de carbone émis qui est récupéré et stocké dans le système sol-plantes, ce qui va atténuer les émissions de GES.

C. LA QUALITE DE L'AIR

Emissions totales des polluants réglementés par secteur d'activité



NOx : Oxyde Azote (combustion fossile);
 COVnM: Composé Organique Volatil (solvants);
 PM10: Micro Particule 10 µ;
 PM2.5: Micro Particule : 2,5 µ;
 SO2 : dioxyde de soufre (industrie);
 NH3 : Ammoniac.

D. VULNERABILITES ET ADAPTATION

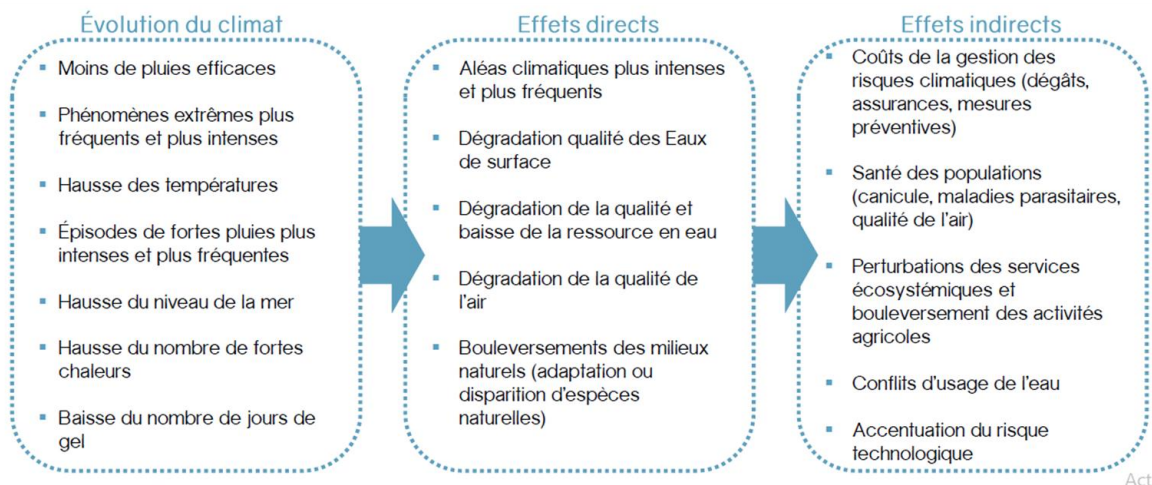
Dérèglements climatiques : des impacts locaux déjà visibles :

- ✓ Augmentation moyenne des températures
- ✓ Modification des précipitations
- ✓ Augmentation du niveau de la mer avec impact sur le trait de côte

Sur le territoire de la CCRA

- 2 Communes fortement exposées
- 12 Communes moyennement exposées
- 104 Catastrophes naturelles déclarées entre 1988 et 2016

Le climat futur et ses conséquences potentielles CCPO/CCRA



Face à l'ensemble de ces constats et enjeux, **le territoire fait le choix d'agir**. Plusieurs temps forts ont permis d'échanger avec les habitant·e·s, avec les élu·e·s, avec les forces vives...

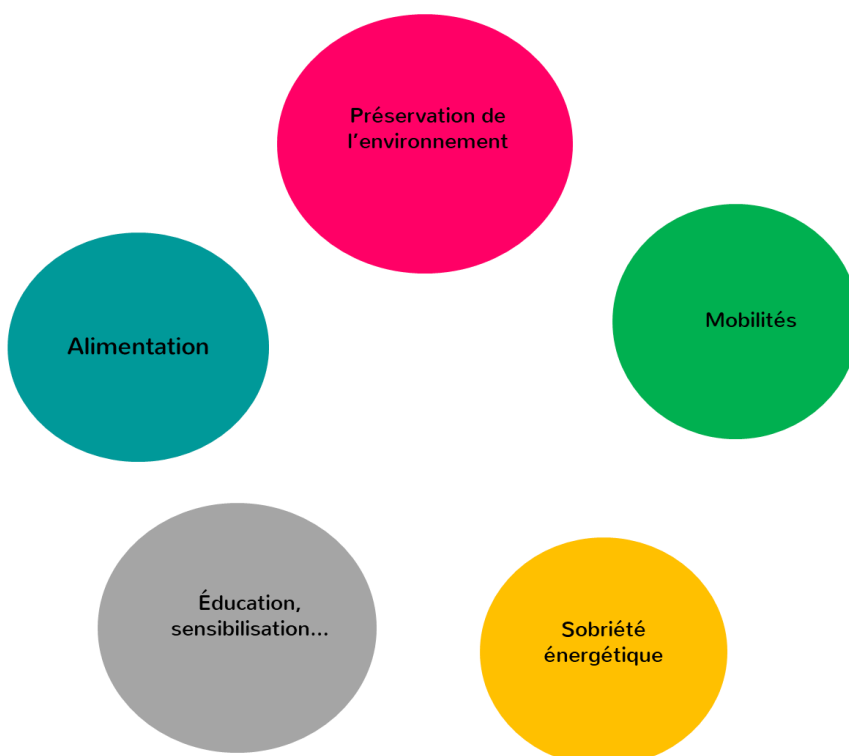
- ↪ La diffusion d'un questionnaire sur l'ensemble du territoire
- ↪ Des ateliers citoyens et des réunions publiques
- ↪ Des ateliers avec les « forces vives »
- ↪ Des ateliers avec les élu·e·s et agent·e·s communautaires

Ces temps avaient pour objet de sensibiliser les acteurs, de leur présenter la démarche de Plan Climat et le diagnostic du territoire, mais également de noter les thématiques générant le plus d'intérêt, des pistes d'actions...

La concertation, un élément essentiel du Plan Climat !



Les thématiques phares issues de la concertation :

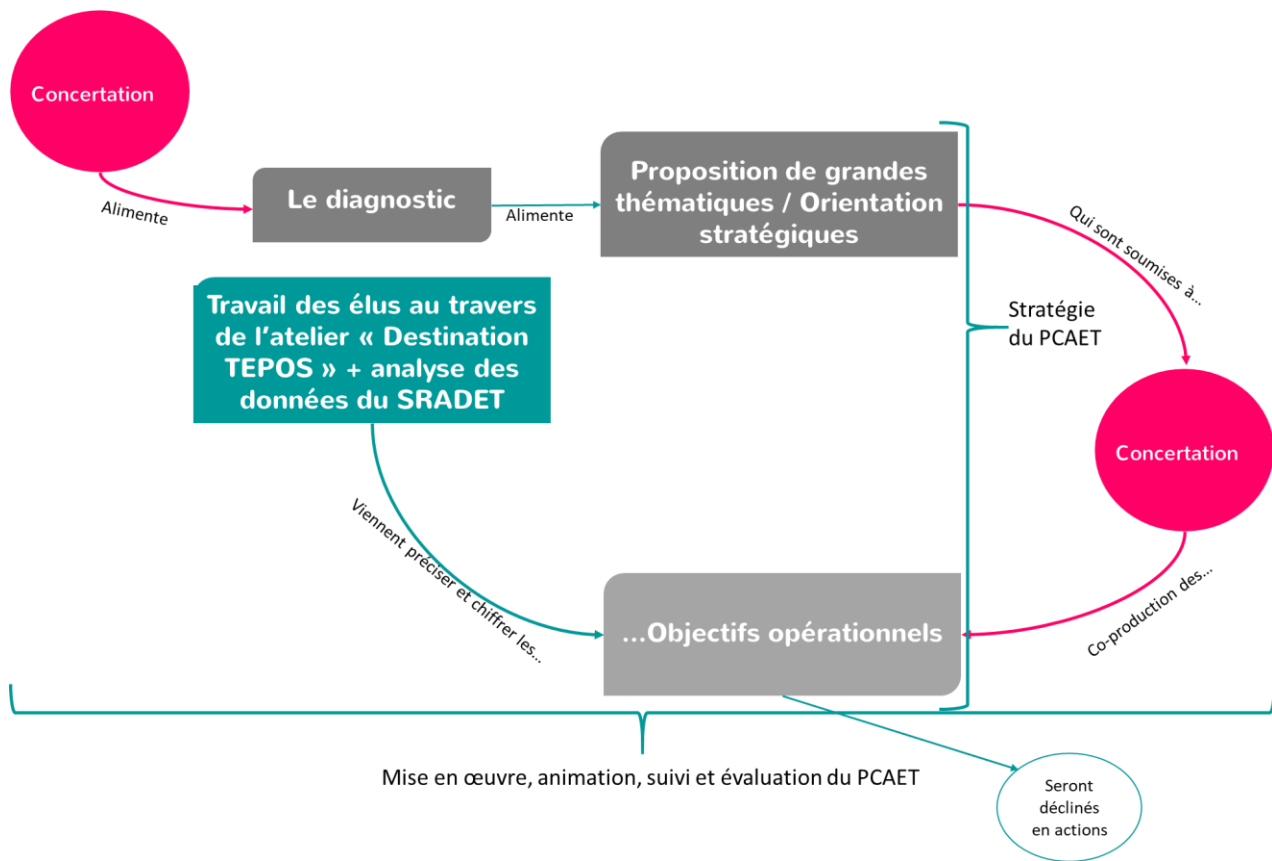


3/ LA STRATEGIE DU PCAET DE LA CCRA

A partir des grands enjeux définis pour la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, **la stratégie du territoire** a pu être travaillée :

- ↪ Au travers d'un atelier « Destination TEPOS » avec les élu.e.s
- ↪ Au travers d'une réunion stratégique tous publics

La construction de la stratégie pour le Plan Climat de la CCRA



A. LES APPORTS DE L'ATELIER DESTINATION TEPOS

L'atelier Destination TEPOS a eu pour objectif de construire avec les élu.e.s de la CCRA l'ambition du territoire **en matière de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables** en fonction des potentiels du territoire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur la connaissance préalable des données principales d'état des lieux : profil énergie

climat du territoire, cartographie des acteurs, inventaire des réalisations et des projets engagés... Elle prépare les phases finales de rédaction (stratégie, plan d'action détaillé, suivi-évaluation) sur le volet énergie du PCAET.

L'élaboration des scénarios s'appuie sur un outil de modélisation énergétique développé par Solagro et l'Institut Négawatt : **la méthode Destination TEPOS**.

A retenir de l'atelier « Destination TEPOS » :

Facture énergétique de la CCRA aujourd'hui → **62 millions d'euros**

Forte dépendance du territoire aux énergies fossiles (72% des consommations)

Si on ne fait rien :

Facture énergétique de la CCRA en 2030 → **145 millions d'euros**



La CCRA produit actuellement 49 GWh/an, soit 9,2% de l'énergie utilisée sur son territoire.

Son potentiel à horizon 2050 = 529 GWh/an.
Notamment :

- Le biogaz
- Le solaire

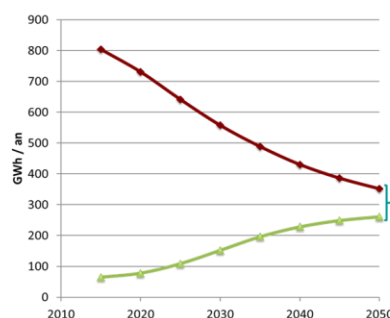


Cible 2030 fixée au SRADET = une consommation énergétique de 557 GWh/an

Cible 2030 prévue sur le territoire = 626 GWh/an
→ Une réduction de 27,7%, proche des objectifs du SRADET.
→ **Cette trajectoire permet à la collectivité d'espérer atteindre les objectifs horizon 2050, c'est-à-dire la division par 2 des consommations énergétiques**

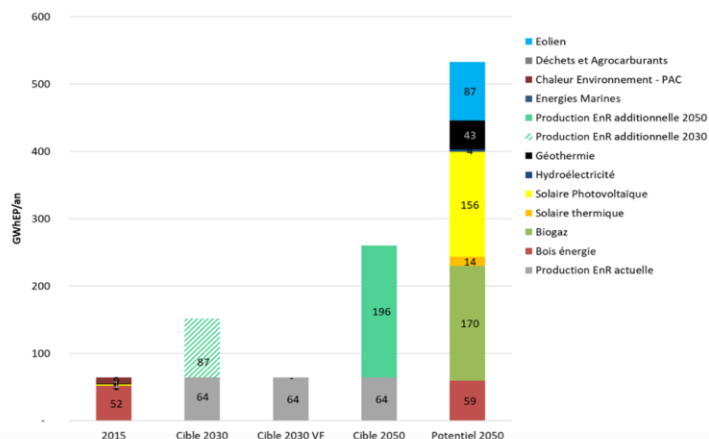
Consommation d'énergie finale

Production d'EnR en énergie primaire



Ce qu'il manque pour atteindre les objectifs du SRADET

Production énergies renouvelables du territoire



+ Le bilan des groupes de travail ont permis de fixer l'ambition globale du territoire en matière de développement des ENR en atteignant une production de **175 GWh/an** de ces ENR, soit un doublement de celles-ci d'ici 2030.

Accent mis sur :

- Le biogaz (Objectif 2030 = +15 GWh/an)
- Le solaire (Objectif 2030 = +35 GWh/an)
- L'éolien (Objectif = +3 GWh/an)
- Le bois énergie (Objectif 2030 = +15 GWh/an)

Permet à la CCRA d'atteindre 27% de son potentiel de production d'ENR en 2030...

Pour une économie sur facture de 51 millions d'euros annuels en 2030

B. LA STRATEGIE

En compilant le travail des élu·e·s et celui des acteurs « tout public » (réunions publiques, ateliers, questionnaires...), des « Grandes Orientations » ont pu être formulées, qui constituent le socle de la stratégie du Plan Climat. Il y a ainsi 5 orientations thématiques, et 3 orientations transversales. Les orientations thématiques sont :

- ↪ Les mobilités sur le territoire
- ↪ L'habitat et le logement
- ↪ L'alimentation les consommations
- ↪ L'aménagement et la gestion de l'espace
- ↪ Les activités économiques

Les orientations transversales sont :

- ↪ La production d'énergie locale
- ↪ L'exemplarité des collectivités
- ↪ La sensibilisation des habitants et des responsables locaux

Ces grandes orientations ont été déclinées en objectifs opérationnels, qui ont été formulés au cours de la concertation (réunions publiques, atelier stratégique...).

N.B. : sur le schéma, plusieurs pictos indiquent :



: les objectifs opérationnels sur lesquels des « cibles » chiffrées ont été définies par les élu·e·s.



: les objectifs opérationnels permettant d'agir sur le stockage carbone



: Les objectifs opérationnels permettant d'agir sur la qualité de l'air



: les objectifs opérationnels permettant de réduire les émissions de GES



: les objectifs opérationnels permettant d'agir en faveur de la biodiversité, du cadre de vie

Orientations Thématiques

La mobilité sur le territoire

Habitat et logement

Alimentation et consommations

Activités économiques

Aménagement et gestion de l'espace

Orientations Transversales

Production d'énergie locale

Exemplarité des collectivités

Sensibilisation des habitants et responsables locaux

Objectifs opérationnels

- 1/ Réduire l'autosolisme et promouvoir le covoiturage de proximité 
- 2/ Favoriser la pratique de la marche et du vélo pour les déplacements de courte distance 
- 3/ Mettre en œuvre un aménagement durable pour optimiser les flux de déplacements 
- 4/ Développer l'offre locale pour limiter le transport de marchandises 
- 5/ Maintenir voire développer la cadence des TER, valoriser les offres de services à proximité immédiate de la gare 

- 6/ Améliorer les logements (efficacité énergétique...) et accompagner les particuliers et bailleurs dans les travaux de rénovation 
- 7/ Veiller au respect des règles de construction pour répondre aux exigences réglementaires (RT2012, RT 2020...) 
- 8/ Assurer le suivi de l'efficacité énergétique des logements 

- 9/ Poursuivre la déclinaison de PAT (promouvoir le manger local et de saison, soutenir les initiatives de production locales...), y compris en restauration collective 
- 10/ Agir contre toutes les formes de gaspillage pour tendre vers une réduction de la production de déchets 
- 11/ Encourager et permettre les initiatives de partages, de réemploi et de réparation des objets 

- 12/ Mobiliser et accompagner les artisans et commerçants locaux dans la prise en compte des objectifs du PCAET 
- 13/ Favoriser l'économie circulaire et la valorisation économique et énergétique des déchets 
- 14/ Développer l'économie sociale et solidaire au travers d'une dynamique de réemploi et de réparation 
- 15/ Aider au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement (ex : plan clim'agri) 

- 16/ Améliorer la capacité d'absorption des eaux pluviales des sols agricoles et lors des aménagements publics et privés 
- 17/ Réduire la vulnérabilité aux risques de submersion marine et d'inondations
- 18/ Prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement et l'entretien des espaces publics et privés 

Objectifs opérationnels

- 1/ Informer et sensibiliser les collectivités et habitants sur les manières d'agir 
- 2/ Accompagner les initiatives opérationnelles publiques et privées pour le développement des énergies renouvelables (notamment méthanisation agricole et photovoltaïque) 

- 3/ Agir en faveur d'un parc de bâtiments publics performants en termes de consommation énergétique et d'émissions de GES 
- 4/ Mettre en place un éclairage public conciliant les économies d'énergie et le respect de la biodiversité nocturne 
- 5/ Aménager des zones d'activités exemplaires
- 6/ Intégrer les enjeux du PCAET dans les différentes compétences et le quotidien des collectivités

- 7/ Se doter d'une politique de sensibilisation des jeunes générations et de l'ensemble des habitants aux enjeux du développement durable et des dérèglements climatiques
- 8/ Assurer une information et une communication sur les actions du PCAET et les initiatives portées par les habitants
- 9/ Assurer une veille sur les évolutions technologiques (chauffage, carburants, ENR...)
- 10/ Définir et conduire dans la durée une politique ambitieuse d'information et de mobilisation des habitants et des décideurs locaux, visant à changer les comportements individuels et collectifs

Chaque objectif opérationnel a vocation à être décliné en une ou deux actions concrètes, qui seront produites au cours des instances de concertation à venir.

A noter, les thématiques clefs du PCAET (qualité de l'air, énergie, émission de GES...) sont traitées dans l'ensemble des orientations.

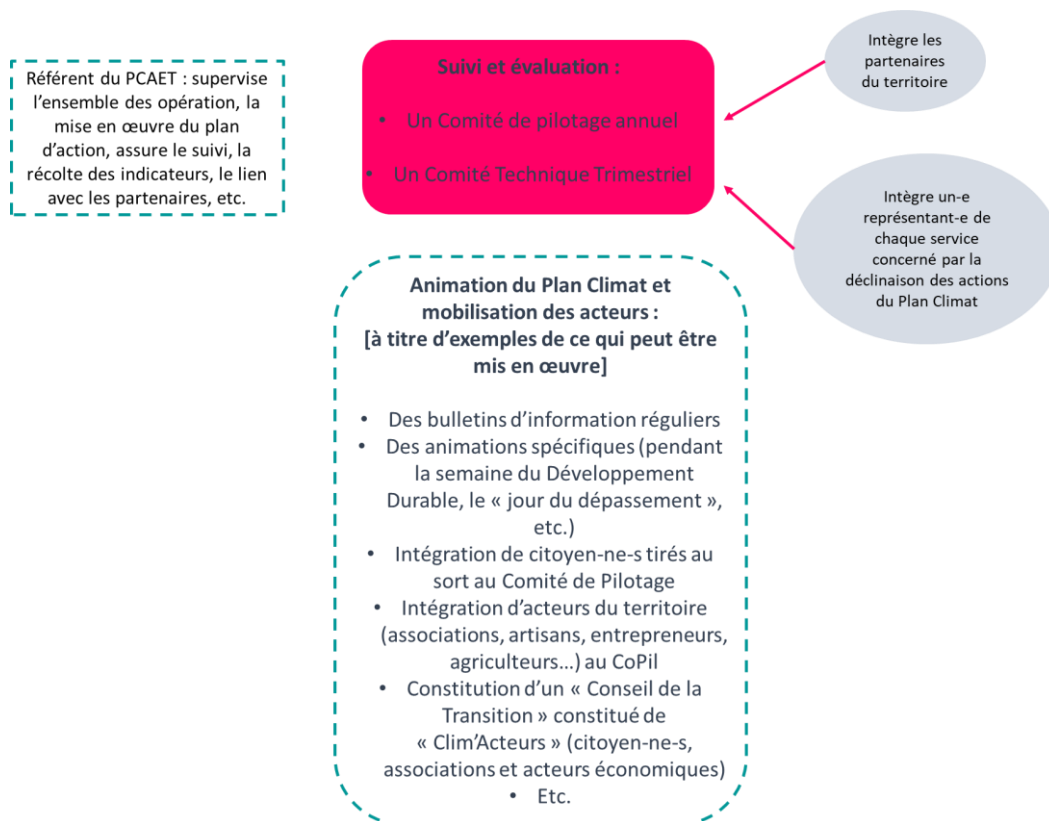
4/ LA GOUVERNANCE DU PCAET

Les échanges avec les partenaires du territoire ont permis, lors de la présentation de la stratégie, d'aborder la question de la gouvernance du PCAET. La gouvernance est en effet un élément clef et déterminant, qui permettra à la collectivité de mobiliser ses partenaires sur des actions, des projets, des réflexions, mais aussi d'aller chercher des financements, de solliciter les forces citoyennes, etc.

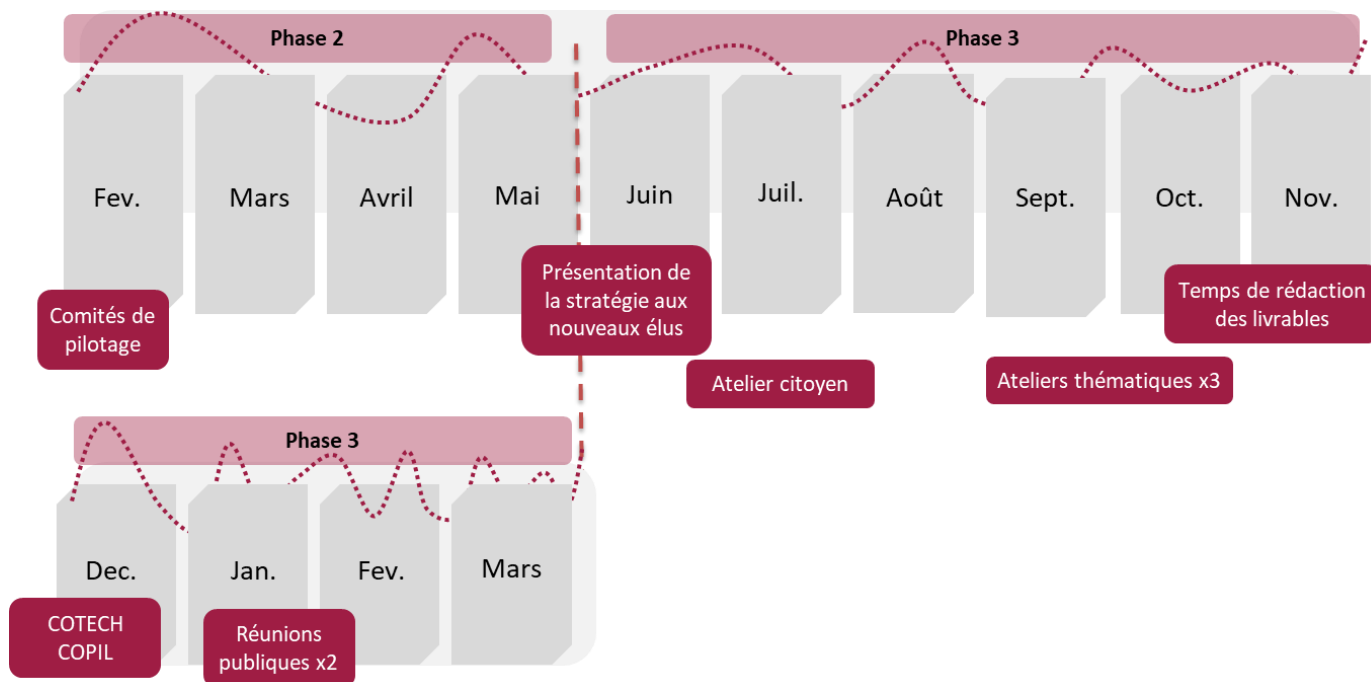
Il s'agira donc pour la CCRA de valider des modalités :

- ⇒ De suivi et évaluation du Plan Climat
- ⇒ De mobilisation des acteurs du territoire
- ⇒ De travail avec les partenaires

A titre d'exemple, voici un schéma de gouvernance qui pourrait être appliqué :



5/ LA SUITE DU PROJET



N.B. : Ce schéma est un scénario calendaire provisoire qui sera adapté en fonction des disponibilités des élu·e·s et possibilité organisationnelles de la collectivité.